

## Textes élaborés à la réunion intersyndicale de Nantes, soumis à notre signature

### 1) **Projet de communiqué de presse pour le 25 octobre**

Non à la licence professionnelle !

L'an dernier en novembre-décembre 1998, les étudiants, dans de nombreuses Universités, se sont mobilisés contre les projets de réforme du ministre Claude Allègre (plan U3M, rapport Attali, loi sur l'innovation) visant à privatiser l'Université (mise en concurrence des Universités entre elles, rentabilisation des filières...)

Après le vote de la loi sur l'innovation le 12 juillet 1999 à l'Assemblée, le CNESER s'apprête aujourd'hui 25 octobre, à avaliser le projet de licence professionnelle. C'est un pas de plus vers la mise en place du 3, 5 ou 8 préconisé par le rapport Attali.

Cette licence, dont le principal élément est un stage en entreprise est une soumission de nos formations universitaires aux exigences des entreprises locales.

La professionnalisation de l'enseignement supérieur est une fausse réponse au chômage. Au contraire, elle contribue à développer la précarité (stages qui remplacent des emplois stables).

Les sections syndicales signataires, regroupées en intersyndicale depuis un an pour lutter contre l'ensemble des réformes Allègre exigent le retrait de la licence professionnelle.

### 2) **Projet d'Appel**

Ensemble contre les réformes Allègre

Appel à l'ensemble de la communauté universitaire

Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche est attaqué. La réforme Allègre de l'Université vise à sa libéralisation. Cette réforme s'inscrit dans la suite loique des mesures précédentes parmi lesquelles nous pourrions citer celles de 1990, le plan Université 2000 (Jospin), et celle de 1997 sur la semestrialisation (Bayrou).

— Attaque contre la liberté de la recherche par un recours massif au financement privé

— Attaque du statut des enseignants-chercheurs par la loi sur l'innovation

— Développement de la précarité chez les personnels IATOSS

— Disparition de filières jugées non rentables et professionnalisation de tous les enseignements

— Casse du cadre national des diplômes et fin programmée de leur validité permanente.

La plupart de ces mesures sont issues du rapport Attali et s'appliquent en partie dans le cadre du plan U3M.

Face à cette attaque massive contre le service public, plus du tiers des universités se sont déjà mobilisées en novembre-décembre 1998.

A l'issue de ce mouvement, différentes sections syndicales de lutte, d'origines géographiques et historiques différentes se sont réunies en intersyndicale afin de combattre le plus efficacement possible les réformes Allègre.

L'application concrète se poursuivant activement par

— la mise en place des licences professionnelles et des mastaires, concrétisation du 3/5 ou 8.

— la création de pôles d'excellence, d'universités technologiques, d'incubateurs d'entreprises.

— le développement du télé-enseignement et le recours massif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication visant à compenser le manque d'encadrement, ce qui manifeste le désengagement financier de l'État dans l'Éducation nationale, illustre la politique globale de libéralisation et de rentabilisation du gouvernement en matière d'éducation, de la maternelle à l'Université.

Cette logique a amené les différents acteurs de l'éducation (lycéens, étudiants, chercheurs, enseignants du primaire et du secondaire, surveillants et IATOSS) à se mobiliser tout au long de l'année.

Certaines victoires locales ont permis le maintien de l'antenne universitaire de Béziers, de la filière d'Histoire de l'Art à Nantes et la création d'un DEUG occitan à Pau. mais, conscients que ces attaques participent d'une même logique, nous considérons qu'il est plus que jamais nécessaire d'y apporter une riposte globale et nationale.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale à s'unir dans un même mouvement de défense du service public et pour le retrait total et inconditionnel des réformes Allègre.

### 3) **Projet de communiqué de presse**

Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche est attaqué. La réforme Allègre de l'Université vise à sa libéralisation.

Suite au mouvement étudiant de novembre-décembre 1998, qui a touché plus du tiers des universités, différentes sections syndicales de lutte, d'origines géographiques et historiques différentes se sont réunies en intersyndicale afin de combattre le plus efficacement possible les réformes Allègre.

De manière générale, l'année dernière a été ponctuée par des mobilisations discontinues de nombre d'acteurs de l'Éducation nationale, et ce de la maternelle à l'Université. Le gouvernement n'a eu de cesse de répéter qu'aucune réforme d'ampleur ne se mettait en place. Pourtant, les faits parlent d'eux-mêmes

— La loi sur l'innovation a été votée le 12 juillet 1999

— la création d'une licence professionnelle a été adoptée par le CNESER le 25 octobre 1999.

— U3M se décide aujourd'hui région par région.

Ce sont bien les points essentiels du rapport Attali, prôné par Allègre, qui s'appliquent. Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale appelle tous les acteurs de l'Université à préparer la riposte et à se retrouver en assemblées générales le mercredi 3 novembre 1999